

PREMIERE PARTIE : COMPTABILITE GENERALE

DOSSIER 1 : Opérations courantes

L'entreprise MOAYE a réalisé avec son client Koudou les opérations suivantes :

-1/8/2005 : facture V107 : marchandises A : 145 000 000 F HT ;

- Remise : 4% et 6%
- Escompte : 2%
- Port facturé : 4 500 000 F HT
- 4000 emballages consignés à 2 800 F l'unité
- TVA : 18%

-4/8/2005 Suite à la non-conformité de certaines marchandises, Koudou nous retourne 40 000 000 F HT de marchandises B. Nous lui adressons l'avoir n°107A

10/8/2005 Koudou nous adresse un billet à ordre pour solder son compte. Echéance le 31/10/2005.

01/09/2005 Nous escomptons l'effet de commerce aux conditions suivantes : taux d'escompte : 14.5% l'an.

2/9/2005 : Nous recevons l'avis de crédit de la banque

Travail à faire

1- Présentez la facture n° V107 et l'avoir n° 107A.

2- Passez les écritures nécessaires.

DOSSIER 2 : Travaux d'inventaire

Le comptable de l'entreprise MOAYE a établi un bilan provisoire.

Après vérification, il apparaît que :

- 1- Une facture d'achat des marchandises ne nous est pas encore parvenue à la date du 31/12/2005.

Valeur estimée 20 500 000 F H

- 2- Koné, client douteux a réglé pour solde 4 500 000 F le 30/06/2005.

Sa créance de 12 000 000 F avait été couverte par une provision de 5 400 000 F le 31/12/2004.

Le 30/06/2005, le comptable a passé l'écriture suivante :

521	416	Banque Client douteux (pour solde)	4 500 000	4 500 000
-----	-----	--	-----------	-----------

- 3- Le client
- 4- KONAN ayant déclaré en liquidation de bien en septembre 2005, notre avocat nous fait savoir que la créance de 24 200 000 F ne sera probablement payée qu'à concurrence de 70%
- 5- Le 1^{er}/04/2005, l'entreprise MOAYE a remplacé une machine industrielle usagée par un matériel plus élaboré.

Renseignements concernant la machine usagée A :

- Date d'acquisition : 1/8/2003
- Valeur d'origine 75 000 000 F
- Amortissement dégressif sur 5 ans.

Renseignements relatifs au matériel B :

- Prix d'acquisition HT : 125 000 000 F
- Amortissement accéléré sur 8 ans

Le jour de l'installation, le vendeur reprenant la machine industrielle usagée A, l'entreprise MOAYE remet au fournisseur un chèque de 107 500 000 F

L'écriture passée par le comptable est la suivante :

241	521	Matériel et outillage Banque (chèque n° 104640)	107 500 000	107 500 000
-----	-----	---	-------------	-------------

TRAVAIL A FAIRE :

Passez toutes les écritures nécessaires au 31-12-2005

DOSSIER 3 : ETAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE

Le chef comptable de l'entreprise MOAYE vous remet les deux documents suivants :

1- RELEVÉ BANCAIRE

Banque populaire du SUD		Titulaire du compte : ENTREPRISE MOAYE		
Dates	Libellés	DEBIT	CREDIT	SOLDE
01-12	Solde initial (Solde débiteur)			-2 431 180
03/12	Remise de chèque n° 842		2 876 230	445 050
04/12	Remise de chèque n° 256		9 875 520	10 320 570
04/12	Domiciliation effet	1 369 160		8 951 410
05/12	Chèque n° 4586	168 850		8 782 560
05/12	Virement du client ZADI		12 564 000	21 346 560
08/12	Frais de tenu de compte titre	17 940		21 328 620
08/12	Remise de chèque n° 698		14 384 560	35 713 180
09/12	Amortissement emprunt	2 456 540		33 256 640
14/12	Traite revenue impayée	457 780		32 798 860
14/12	Frais impayés	23 920		32 774 940
16/12	Prélèvement CIE	471 000		32 303 940

19/12	Effet remis à l'encaissement		7 542 000	39 845 940
20/12	Virement du client NIANG		7 491 250	47 337 190
23/12	Chèque n° 4589 CITELCOM	5 648 580		41 688 610
27/12	Remise de chèque n° 12547		145 970	41 834 580
27/12	Virement client		2 465 450	44 300 030
27/12	Chèque n° 4588	1 235 000		43 065 030
28/12	Chèque n° 706 impayé du client Duroux	450 000		42 615 030
29/12	Encaissement de coupons		940 000	43 555 030
30/12	Virement salaire	28 645 690		14 909 340

2- Compte 521 tenu par l'entreprise MOAYE

Banque Populaire du Sud		Sommes		Solde	
Dates	Libellés	Débit	Crédit	Débiteur	Créditeur
01/12	Solde initial			78 560	
01/12	Virement du client René	197 640		276 200	
02/12	Chèque n° 256 du client KONAN	9 875 520		10 151 720	
02/12	Virement du client ZADI	12 564 000		22 715 720	
03/12	Chèque n° 4587 du fournisseur Ben		895 980	21 819 740	
04/12	Chèque n° 698 du client Henri	14 389 560		36 209 300	
05/12	Chèque n° 4588 pour loyer		1 235 000	34 974 300	
05/12	Chèque n° 4589 à CITELCO		5 648 580	29 325 720	
05/12	Effet remis à l'encaissement	7 577 880		36 903 600	
05/12	Prélèvement		471 000	36 432 600	
08/12	Virement du client Niang	7 941 250		44 373 850	
14/12	Chèque n° 12547 du client Ben	145 970		44 519 820	
22/12	Chèque n° 372 du client Charly	4 844 880		49 364 700	
27/12	Virement des clients	2 465 450		51 830 150	
30/12	Virement des salaires		28 645 690	23 184 460	

DEUXIEME PARTIE : COMPTABILITE DES SOCIETES

Le capital de la SA ZAZA est de 1 200 000 000 F divisé en actions de 10 000 F de nominale. La société augmente son capital en procédant dans l'ordre des opérations suivantes :

- 1- Emission de 60 000 actions de numéraire de 10 000 F, avec une prime d'émission de 5000 F.
- 2- Attribution de 20 000 actions gratuites de 10 000 F de nominale. La valeur mathématique du titre avant les deux opérations est égale à 30 000 F

Travail à faire : En supposant que les droits de souscription et d'attribution soient négociés à leur valeur théorique,

- 1- Monsieur Nafiassou qui ne possédait d'aucune action ancienne et qui participe aux deux augmentations de capital, obtient à la fin des deux opérations 600 actions de numéraire et 150 actions gratuites. Calculez sa dépense.
- 2- Les actions de numéraire devant être libérées du minimum légal lors de la souscription, à cette occasion l'actionnaire Sikafouët qui détenait à la constitution de la société 20% du capital social, se libère intégralement.

Passez toutes les écritures comptables relatives à l'émission en numéraire et, à l'attribution gratuite.

- 3- Lors de l'appel du deuxième quart du capital Monsieur Nafiassou ne répond pas. Après mise en demeure restée sans effet, l'ensemble de ses titres est vendu par la société comme libéré de moitié à 6 300 000 F.

La société lui décompte 3 mois d'intérêt de retard au taux annuel de 10,50% et 4 600 F de remboursement de frais divers.

- a. Déterminez le montant des sommes à verser (ou à réclamer) à monsieur Nafiassou.
- b. Passez les écritures, depuis l'appel du capital jusqu'au règlement final de la situation de monsieur Nafiassou.
- c. Calculez et analysez le résultat global des opérations pour monsieur Nafiassou.

TROISIEME PARTIE : COMPTABILITE ANALYTIQUE

Les services de comptabilité analytique de l'entreprise MOAYE utilisent les données prévisionnelles.

Dans l'atelier A où l'on fabrique exclusivement la pièce P, les prévisions pour le mois de mai étaient les suivantes :

- Production prévue : 5 000 pièces
- Cadence prévue : 2 pièces à l'heure

Ce qui nécessite :

- Matière première : 5 000 kg à 300 F le kg
- Main d'œuvre directe 30 000 000 F
- Charges d'atelier : 3 750 000 F (dont 1 500 000 F de fixes)

L'heure de MOD mesure l'activité de l'atelier A

En réalité, l'atelier a produit en mai 4 900 pièces ayant nécessité :

- Matière première : 4 950 kg à 310 F le kg
- Main d'œuvre directe 2 320 heures à 12 600 F l'heure
- Charges d'atelier : 3 798 000 F

TRAVAIL À FAIRE

- 1- Présentez le tableau de comparaison
- 2- Analyser les différents écarts

QUATRIEME PARTIE : MATHEMATIQUES FINANCIERES

Monsieur Nafiassou doit s'acquitter d'une dette de 10 000 000 F dans 5 ans. Le débiteur pense pouvoir placer à partir de l'année prochaine une somme annuelle de 1 500 000 F pendant 5 ans afin de constituer ce capital.

Travail à faire :

A quel taux faudra-t-il placer ces annuités ?

En fait le meilleur placement est de 12.75% par an.



Monsieur Nafiassou reconsidère le problème et décide de placer à partir du trimestre prochain, une somme trimestrielle pendant la même durée, pour reconstituer ce même capital.

TRAVAIL A FAIRE :

Quelle devrait être cette trimestrialité ?